

# Restaurer les conditions de travail de la Fabrique au Siège

Fin 2020, les quatre organisations syndicales représentatives de FTV, CGT, CFDT, FO et SNJ, signaient un **Accord de méthode** afin de mettre à plat les nombreux problèmes à la Fabrique : sous-activité chronique de certains secteurs, surcharge alarmante dans d'autres, dysfonctionnements récurrents, relations compliquées avec la RH et l'encadrement, règles d'or sur le recours prioritaire aux moyens internes inappliquée, changements de planification intempestifs, postes vacants, etc.

Les problèmes sont si nombreux qu'il est difficile d'être exhaustif et qu'un processus à long terme a été négocié afin d'examiner l'intégralité des problèmes posés. Dans ce contexte, les problèmes spécifiques aux plateaux et régies du Siège ont bien évidemment toute leur place compte tenu des nombreuses alertes et interpellations déjà émises dans les instances parisiennes, que ce soit en CSE, par les représentants de proximité et en CSSCT, entre autres par la CGT.

C'est la raison pour laquelle les syndicats représentatifs ont répondu à deux syndicats qui souhaitaient déposer un préavis de grève sur ces différents

points (proposition formulée de façon très laconique la veille pour le lendemain) que si le constat était largement partagé, il était préférable d'attendre les résultats de **l'Accord de méthode**.

Sur la forme, l'unité syndicale suppose un minimum de dialogue avec ses interlocuteurs, sur le fond, la revendication de réunions par service formulée dans le projet de préavis était clairement redondante avec **l'Accord de méthode** en cours d'application.

Pour autant la CGT n'a pas voulu interférer avec la mobilisation qui s'est déroulée le 11 février et qui a permis à un grand nombre de salariés d'exprimer leur colère. Ce qui est extrêmement surprenant, c'est la réponse faite le lendemain par le directeur de la Fabrique montrant une forme de connivence avec les dépositaires du préavis, totalement hors de propos.

Lors de la réunion de **l'Accord de méthode** du 18 février où les premières pistes d'un plan d'action ont été annoncées, la direction de la Fabrique a annoncé la création de deux nouveaux ateliers sur les plateaux et les régies au Siège.

Ces ateliers, chargés d'analyser en détails les problèmes de conditions de travail et de surcharge d'activité sur les plateaux et les régies fixes vont être constitués rapidement avec des représentants des métiers concernés. Leurs conclusions et propositions seront ensuite débattues en comité de pilotage de l'**Accord de méthode** et les décisions actées à cette occasion.

La CGT sera extrêmement vigilante sur la prise en compte réelle des problèmes des salariés dans ce plan d'action qui sera ensuite présenté en CSE Central et dans les CSE du Siège et du réseau régional de France 3.

Paris,  
Le 19 février 2021